

Compte rendu de la séance du jeudi 19 décembre 2019

Secrétaire de la séance: Isabelle MAIGNE

Présents : Habib FENNI, Franck ROCHE, Marc ROSSBURGER, Martine TEYSSANDIER, André ROBERT, Jean-Jacques LAMACQ, Aurore CHAUMEIL, Raoul JAUBERTHIE, Catherine BEFFARA, Evelyne FILLEUL, Anne-Marie FRANCO, Claude LAUBIN, Isabelle MAIGNE, Eric TOURNIER

Excusés : Jean-Luc GOUYGOUX, Corine LUCAIRE-MEJEAN

Représentés : Roger MALARD par Raoul JAUBERTHIE, Jean-Jacques DELPY par Claude LAUBIN, Guy LOURADOUR par Catherine BEFFARA, Jean-François SALZE par Habib FENNI, Corinne SARRALIE par Aurore CHAUMEIL

Absents : Christian DELMAS, Daniel MALLEPEYRE, Angélys ROUGIE, Jean-Pierre ROCHE, Jean VERGNE

Ordre du jour:

- 1 - Désignation d'un secrétaire de séance
- 2 - Approbation du compte rendu de la séance du 27 Novembre 2019
- 3 - Délibération portant décision modificative n°2 au budget Assainissement de Sarrazac
- 4 - Délibération portant création d'un poste d' adjoint administratif principal de 2ème classe à temps non complet
- 5 - Délibération portant approbation de la convention de mutualisation pour les agents mis à disposition au profit de Cauvaldor
- 6 - Délibération portant approbation du plan de financement et du calendrier pour l'opération " Aménagement des abords de la RD 820"
- 7 - Délibération portant demande des dotations au titre des amendes de police pour la réalisation d'une aire de stationnement pour le projet "Ecole Nouvelle"
- 8 - Délibération portant approbation de la servitude de passage au bénéfice de Monsieur Crozat Daniel
- 9 - Délibération portant constitution d'une commission d'appel d'offres "Ad hoc" relative au projet "École Nouvelle"
- 10 - Avenant n°1 à la Convention de répartition des frais d'emploi d'un agent dans le cadre de la préparation des repas au Collège de Martel
- 11 - Informations diverses
- 12 - Questions diverses

1) Désignation d'un secrétaire de séance :

Mme Isabelle MAIGNE est désignée secrétaire de séance

2) Approbation du compte rendu du 27 Novembre 2019

3) Décision modificative n°2 au budget annexe assainissement Sarrazac (DE 2019 158)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci- après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	0.50	
6262	Frais de télécommunications	-0.50	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Vote à l'unanimité.

4) Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps non complet (DE 2019 160)

CONSIDÉRANT, qu'il convient de créer un emploi permanent pour satisfaire au besoin de gérante de l'agence postale communale, que celui-ci peut être assuré par un agent du cadre d'emploi des adjoints administratifs,

CONSIDERANT, la situation administrative de Madame COMBE Chrystelle, adjointe administratif principale de 2ème classe à la commune de TURENNE (19) depuis le 1er septembre 2019,

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité, de créer un poste d'adjoint administratif principale de 2ème classe, à compter du 1er septembre 2019, dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs, accessible selon les conditions de qualification définies par le statut, pour exercer les fonctions de gérante de l'agence postale communale.

L'emploi créé est à temps non complet pour une durée de 14h30/35ème.

5) Approbation de la convention de mise à disposition du personnel au profit de l'intercommunalité (DE 2019 156)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, dans le cadre d'une bonne organisation des services, chaque activité communautaire ou communale peut faire l'objet d'une mise à disposition.

Au sein des anciennes communautés de communes, différents types de mutualisation étaient mis en place selon les compétences exercées : voirie, enfance jeunesse et activités sportives principalement.

Depuis la fusion de 2017, entre les communautés de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE, CERE et DORDOGNE avec rattachement de la commune de SOUSCEYRAC en QUERCY et l'intégration du personnel du SMIVU de voirie de BRETENOUX au 1er janvier 2018, il s'avère nécessaire de présenter un nouveau projet de convention de mise à disposition et ses annexes.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer des conventions de mise à disposition des agents relevant des différents services et pouvant être partagés :

- ascendantes (de commune vers communauté),
- descendante (de communauté vers commune)
- horizontale (avec des établissements rattachés).
-

Le projet de convention précise les conditions de mise à disposition des personnels. Les informations relatives aux agents concernés, aux missions confiées et aux modalités pratiques font l'objet d'annexes. L'accord écrit de l'agent mis à disposition ainsi qu'un arrêté de mise à disposition compléteront cette procédure.

Vote à l'unanimité du Conseil Municipal.

6) Lancement du projet d'aménagement des abords de la RD 820 et approbation du plan de financement (DE 2019 155)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité d'aménager les trottoirs de la RD 820 en traverse d'agglomération en parallèle des travaux d'enfouissement électrique et de renouvellement du réseau d'eau potable. La zone concernée par le projet correspond à l'emprise entre le giratoire de la RD 820 et RD 87 et le carrefour du supermarché « Carrefour Market ». L'objet du réaménagement consiste à permettre l'embellissement de la traverse tout en assurant la sécurité et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La sécurisation de cette traverse revêt un enjeu tout particulier en raison des nombreux commerces jouxtant cet axe routier. Monsieur le Maire précise que les travaux seront programmés à partir de Septembre 2020. Monsieur le Maire indique par ailleurs que le Cabinet DEJANTE a été retenu en tant que maître d'œuvre sur ce projet.

Monsieur le Maire présente le plan de financement ci- dessous :

Nature des dépenses	Montant en euros HT	Nature des recettes	Montant en euros HT
Travaux	179 322€	État : DETR	68 278.77
Maîtrise d'oeuvre	10 759.32€	Conseil Départemental : FAST	29 262.20
Étude GÉOTECHNIQUE et lever topographique	5 000€	Conseil Départemental Amendes de Police	30 000
		Emprunt	67 540.35
Total	195 081.32	Total	195 081.32

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants :

- DECIDE de réaliser les travaux d'aménagement des abords de la RD 820,